

**AFFICHAGE DES DECISIONS PRISES PAR LE
MAIRE DANS LE CADRE DE L'ORDONNANCE N°2020-391 du 1^{er} avril 2020**

N° 2020-47 :

Avenant N° 2 au marché N° 2018-025 signé le 20 mai 2020 entre la Ville et la S.A.S. MEUNIER, 9 rue des Alpes – 69120 VAULX EN VELIN.

Objet : Réhabilitation du groupe scolaire Montessuy – Bâtiments élémentaire et mixte :

Lot 10 : Plâtrerie – Peinture – Faux plafonds

La modification suivante est apportée :

A la suite de l'étude des différentes pièces du dossier par la nouvelle équipe de maîtrise d'oeuvre, celle-ci a relevé de nombreux dysfonctionnements qui ont nécessité d'apporter d'importantes modifications techniques au projet initial, entraînant la réécriture des pièces afin d'éviter tout risque lors de l'exécution du marché. L'entreprise MEUNIER a fourni un nouveau bordereau des prix unitaires faisant état des plus et moins-values découlant des modifications au CCTP et d'un nouveau devis quantitatif estimatif.

Le montant du marché est porté de 304 536,40 € HT à 316 905,62 € HT.

Caluire et Cuire, le 28 mai 2020

Philippe COCHET
Maire

